

Comité exécutif du 11 mai 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue par vidéoconférence au bureau de la mairesse, le 11 mai 2020.

PRÉSENTS PAR

VIDÉOCONFÉRENCE : Mme Josée Néron, mairesse, M. Marc Bouchard, vice-président et Messieurs les conseillers Raynald Simard, Carl Dufour et M. Jean-Marc Crevier;

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Michel Potvin, observateur, M. Luc Desbiens, chef de cabinet et Mme Nadia Bergeron, attachée politique, M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 16 h 00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 COMITÉ DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI) – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2020

VS-CE-2020-318

CONSIDÉRANT la réunion du comité du Fonds local d'investissement de Saguenay, tenue le 7 mai 2020 par vidéoconférence;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay approuve et adopte le procès-verbal de la réunion du comité du Fonds local d'investissement (FLI) tenue le 7 mai 2020, dont copie a été remise à chacun des membres du comité et adopte les recommandations numéros FLI-AUPME-2020-86 à FLI-AUPME-2020-90 et FLI-AUPME-2020-92 à FLI-AUPME-2020-101 inclusivement, qui deviennent des résolutions de ce comité;

QUE Mme Claudia Fortin soit autorisée à signer tous les documents pour donner plein effet aux présentes décisions.

Adopté à l'unanimité.

Madame la Mairesse, Josée Néron, déclare la nature générale de son intérêt dans la décision suivante et quitte la salle dans laquelle elle se trouve en vidéoconférence :

CONSIDÉRANT la réunion du comité du Fonds local d'investissement de Saguenay, tenue le 7 mai 2020 par vidéoconférence;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay approuve et adopte dans le procès-verbal de la réunion du comité du Fonds local d'investissement (FLI) tenue le 7 mai 2020, dont copie a été remise à chacun des membres du comité la recommandation numéro FLI-AUPME-2020-91, qui devient une résolution de ce comité;

Comité exécutif du 11 mai 2020

QUE Mme Claudia Fortin soit autorisée à signer tous les documents pour donner plein effet à la présente décision.

Adopté à l’unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 16h09.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sh